

# Interclubs PADEL AUDE 2022

Compétition homologuée n° 202260L00110001

## Principes généraux

Tout club affilié peut inscrire 1 ou plusieurs équipes (doc « fiche équipes interclubs Padel » à télécharger sur site Comité). Une obligation pour les clubs ne possédant pas de structure Padel, c'est de fournir une attestation (doc « fiche mise à dispo Padel » à télécharger sur site Comité) mentionnant l'endroit où se joueront les rencontres à domicile.

Lors d'une rencontre, trois doubles sont joués.

Pour chaque rencontre, l'équipe doit être constituée de 5 joueurs minimum et 6 maximum.

Les rencontres des phases de poules se dérouleront le week-end sur 1 ou 2 courts.

Début des interclubs : Phase automne 15/17 octobre 2021

Phase printemps 8/10 Avril 2022

Phases finales : le dimanche 5 Juin (lieu à déterminer)

Inscriptions : 25 € par équipe et par phase

Phase automne avant le 28 Septembre 2021

Phase printemps avant le 25 mars 2022

# Organisation

## Interclubs homologués en P100 ou P250

DIVISION 1 (P250) : Au moins 3 joueurs dont le classement est entre 1 et 3500

DIVISION 2 (P100) : Au moins 4 joueurs dont le classement est entre 3501 et 7500

DIVISION 3 (P100) : joueurs classés à partir de 7501 jusque NC

Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, le Chpt interclubs Aude Padel sera limité à 8 équipes par division et par phase.

## Création et formation des équipes

Tout joueur licencié dans un club, titulaire de la licence FFT 2022 avec la mention « compétition autorisée » peut participer aux interclubs Padel.

Une équipe est composée de 5 à 8 joueurs inscrits sur une liste type. Un joueur d'une équipe inférieure peut jouer dans l'équipe au-dessus 1 seule fois. Un joueur qui n'apparaît dans aucune liste type peut jouer dans une équipe à condition d'avoir un classement inférieur au dernier joueur de la liste type, s'il participe à deux rencontres avec la même équipe, ce joueur ne pourra plus jouer dans une équipe inférieure.

Un joueur ne peut pas participer à plus d'une rencontre par WE ou « journée ».

Une entente de clubs (maximum deux) est possible dans la mesure où un club seul ne peut pas constituer une équipe complète soit 5 joueurs minimum selon les divisions.

Un club qui inscrit une équipe dans une division peut accepter un seul joueur hors club, uniquement si celui ci ne peut pas constituer d'équipe dans son propre club.

EX : Un joueur 1200ème du club X peut jouer pour le club Y si et seulement si le club X ne possède pas plus de deux joueurs dans les 3500 classés, cela n'empêche que le club X a la possibilité d'inscrire une équipe en division 2 .

Les dames sont autorisées à participer à cet interclub selon les règles en vigueur sur l'équivalence de classement à attribuer.

Un club peut inscrire une ou plusieurs équipes sous réserve de pouvoir organiser les

rencontres dites « à domicile ».

A respecter également le « poids » des équipes, les listes types se feront par ordre de classement. Le joueur 1 d'une équipe 2 doit avoir un classement inférieur à celui du dernier joueur de la liste type de l'équipe 1.

Aucun changement dans les listes types ne sera admis durant toute la phase, les joueurs seront les mêmes, seuls les classements seront réactualisés si besoin. Le changement de classement chaque mois peut engendrer quelques complications c'est pourquoi nous observerons une certaine latitude sur des cas particuliers.

Un joueur non inscrit sur une liste type et ayant joué deux fois pour cette équipe sera considéré titulaire.

## Calendrier

Les phases de poules (peut varier en fonction du nombre d'équipes)

Sur les divisions les plus représentées, les équipes seront réparties en poule de 6, 4 pour les autres...

J 1 : 8/10 OCTOBRE 2021	8/10 AVRIL 2022
J 2 : 15/17 OCTOBRE 2021	22/24 AVRIL 2022
J 3 : 22/24 OCTOBRE 2021	6/8 MAI 2022
J 4 : 5/7 NOVEMBRE 2021	13/15 MAI 2022
J 5 : 19/21 NOVEMBRE 2021	20/22 MAI 2022

**IMPORTANT** : chaque rencontre est prévue avec les deux capitaines 10 jours avant la date imposée ci-dessus. A eux de convenir le lieu, le jour, l'heure et le nombre de terrain mis à disposition. En cas de désaccord, la rencontre se jouera à 18h00 le samedi.

Les finales se disputeront le dimanche 5 JUIN pour les 3 divisions sur un même site (lieu à déterminer) avec les deux meilleures équipes : 1 par phase (automne et printemps).

Un Classement de 1 à 8 sera établi pour chaque phase.

Des matchs de classement auront lieu également pour toutes les équipes engagées afin de définir un classement final (2 phases confondues).

Une équipe inscrite aux 2 phases, avec au moins 4 joueurs identiques, ne sera représentée qu'une seule fois aux phases finales ou de classement.

A noter également, qu'il sera nécessaire pour un joueur de disputer au moins 2 rencontres

afin de marquer des points pour son classement individuel.

Présence d'un JAP2 obligatoire pour les phases finales.

## Déroulement des rencontres et attribution des points

Chaque rencontre se joue en 3 doubles avec 5 joueurs minimum et 6 maximum.  
Chaque double vaut 1 pt

Format des matchs : double 1, 2 et 3 : 2 sets en 6 jeux, 3<sup>ème</sup> set SJD en 10 pts

Le poids de l'équipe du double 1 est inférieur à celui du double 2. Le double 3 est composé du joueur 5 avec un des quatre joueurs précédents ou le joueur 6. Attention, le poids du double 3 doit être supérieur à celui du double 2.

Sur deux courts : le double 1 et 2 simultanément suivi du double 3

Sur un court : double 2 suivi du double 1 suivi du double 3

Victoire possible d'une équipe sur les scores suivant :

3/0 -> double 1, 2 et 3 gagnés

2/1 -> 1 pt par double

Les équipes qui reçoivent fournissent les balles (3 balles neuves pour chaque double) et les boissons (repas ou casse-croûte fortement recommandés pour l'esprit convivial).

En fonction de l'organisation retenue, le Juge Arbitre se réserve le droit d'appliquer la formule qu'il pense être la mieux adaptée (*poules, phases finales, classement,...*) pour permettre le bon déroulement de cette compétition.